
1944-1947

Le séquestre de l'entreprise Lafarge en Ardèche

Pierre BONNAUD

Septembre 1944 : le département de l'Ardèche vient d'être libéré. Le mardi 19, réunis en assemblée générale à l'initiative de l'UL CGT du Teil qui vient de retrouver sa pleine légalité, les salariés de la Société des chaux et ciments Lafarge adoptent une résolution dans laquelle ils "*approuvent à l'unanimité les propositions faites concernant la mise sous séquestre des usines Lafarge dont l'activité anti-patriotique des administrateurs s'est pleinement manifestée au cours des 4 années d'occupation*" et "*réclament l'épuration du personnel des traîtres collaborateurs qui se sont mis au service de l'ennemi*" (1).

C'est le début d'un affrontement qui va durer deux années et demie. Cet événement s'inscrit dans le mouvement social qui suit la liberté retrouvée et qui s'adosse aux espoirs soulevés par le programme du CNR. Celui-ci, adopté le 15 avril 1944, préconisait une "*véritable démocratie économique et sociale*" par l'éviction des "*grandes féodalités*" de l'argent et le "*retour à la nation des grands moyens de production*". Après l'effondrement du régime de Vichy et la fin de l'occupation allemande, il s'agissait de sanctionner la trahison des élites bourgeoises compromises dans la collaboration économique (et parfois politique) avec les hitlériens. Le général De

Gaulle, président du gouvernement provisoire, dans son discours de Chaillot du 12 septembre avait demandé que les "*grandes ressources de la richesse*" reviennent à la collectivité nationale (2).

De tous les séquestres qui s'inscrivent dans la durée dans la région Rhône-Alpes, celui de l'entreprise Berliet à Vénissieux est le plus connu, le plus étudié. Curieusement, celui du site Lafarge en Ardèche, semble oublié.

LAFARGE AVANT ET PENDANT LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE : "UN PASSE QUI NE PASSE PAS ?" (3)

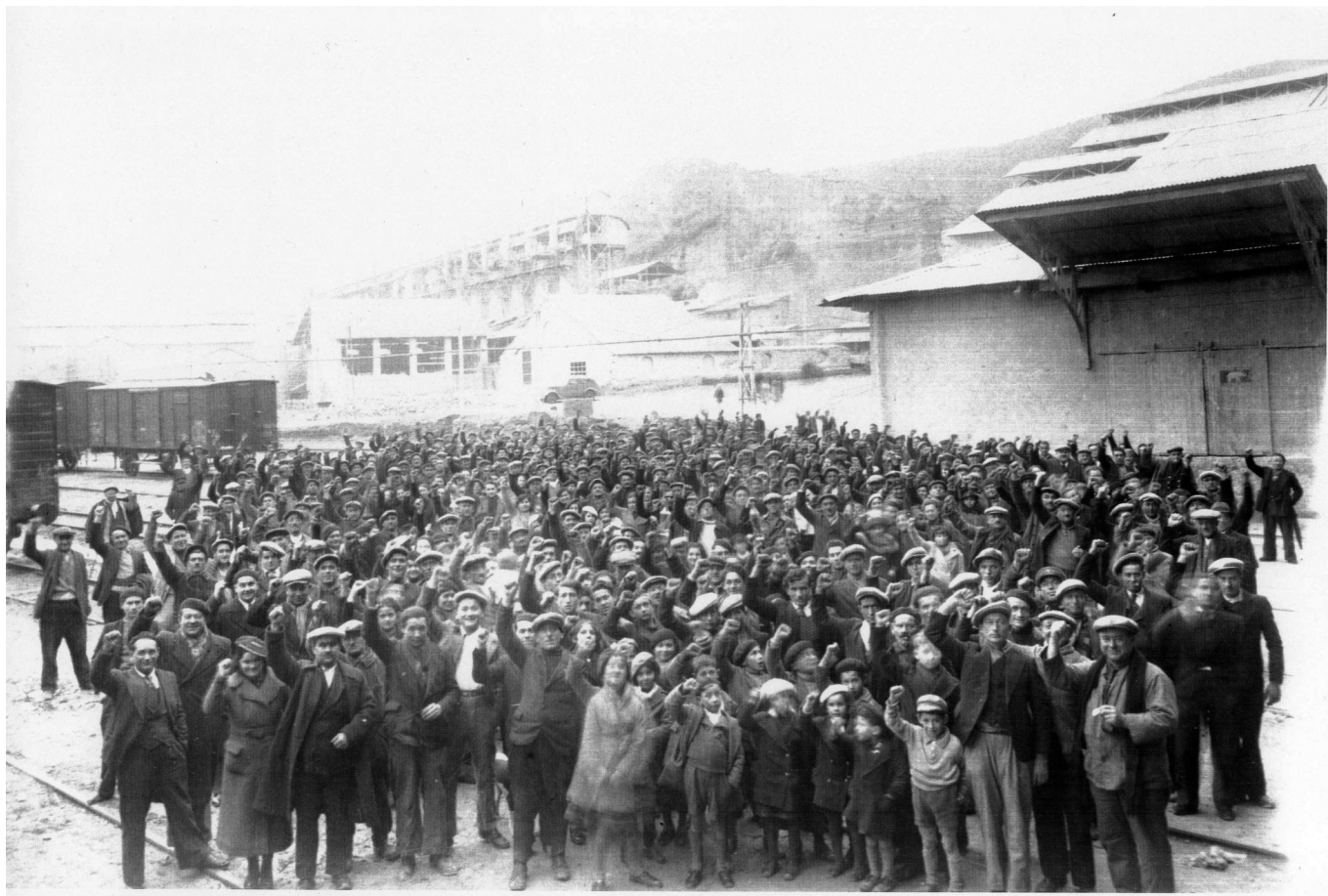
A la veille de la Deuxième Guerre mondiale, la société Lafarge, qui s'est hissée au premier rang des cimentiers français, est encore une "affaire de famille" : ses onze principaux actionnaires sont tous plus ou moins alliés aux Pavin de Lafarge, propriétaires de fours à chaux en Vivarais depuis 1749. Le président de la société, intronisé en 1928 (et qui le demeure jusqu'en 1947), Jean de Waubert, surnommé le "roi soleil", n'est-il pas le gendre de Joseph Pavin de Lafarge, le plus gros portefeuille en actions du groupe (4) ?

1. A.D.A. 70 J 20, fonds du Musée de la Résistance en Ardèche, archives de R. Evaldre.

2. Se reporter à la synthèse de J.-P. Rioux, *La France de la quatrième République, l'ardeur et la nécessité, (1944-1952)*, Le Seuil, 1ère édition 1980.

3. Selon l'expression d'Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, ouvrage publié avec Eric Conan, Paris, Fayard, 1994.

4. Se reporter, ainsi que pour un grand nombre des indications qui suivent, à L. Dubois, *Lafarge Coppée, 150 ans d'industrie*, Ed. Belfond, 1988 et L. Dubois, "Les Lafarge" in J.-D. Durand (dir.), *Cent ans de catholicisme social à Lyon et en Rhône-Alpes*, Actes du colloque de Lyon des 18-19 janvier 1991, Ed. Ouvrières.



1936 - Lafarge en grève

Le trust "familial", société anonyme depuis 1919, pratiquant la concentration horizontale, a atteint le seuil d'une société multinationale : ses activités s'étendent sur trois territoires distincts. En France, le groupe dispose de dix usines. En Afrique du Nord, ses entreprises sont implantées en Algérie et au Maroc. Enfin, en Angleterre, la société a développé une filiale, la *Lafarge Aluminous Cement* qui étend ses affaires dans l'empire britannique.

L'usine-mère de la société, située entre Le Teil et Viviers, au lieu-dit La Farge, fait travailler, en 1939, 433 ouvriers. Avec des méthodes qui tiennent du "paternalisme théocratique" (suivant l'expression de Léon Dubois), Lafarge entend contrôler ses salariés.

A côté des bas-salaires (à la tâche, le plus souvent), dans un bain de cléricisme, Lafarge offre logements, magasins d'usine pour l'alimentation, écoles professionnelles et confessionnelles... Ce "paradis social" étend ses ramifications dans les associations sportives. La Société libre des joueurs de boules (créée en 1901) inscrit ses objectifs dans ses statuts : "*Encourager et développer dans toutes les localités où habitent les ouvriers et employés de la société J. et A. Pavin de Lafarge un sport moral, hygiénique et loyal*".

Les directeurs d'usine disposent d'une assez large autonomie pour faire respecter l'esprit de l'entreprise. L'ingénieur qui dirige l'usine du Teil, Camille Etorre, est un directeur de combat.

La décennie qui vient de s'achever a été marquée par d'intenses luttes sociales. Les grandes grèves de 1936 et le souffle du Front populaire ont ébranlé le système. Lafarge doit concéder des augmentations de salaires et accepter l'implantation d'un puissant syndicat CGT. Ce recul patronal se prolonge sur le terrain politique : en 1937, Henry de Lafarge est battu au Conseil général (canton de Viviers) par le député socialiste Edouard Froment grâce au désistement au deuxième tour du candidat communiste, Jacques Bonnet, dit "le grand Jacques" (5).

Du 27 décembre 1937 au 9 avril 1938, les patrons de Lafarge affrontent et brisent une nouvelle grève. Le directeur tient sa revanche. Les délégués syndicaux (notamment les deux responsables cégétistes de l'entreprise, Jean Garnier et Adrien Soubeyran) (6) et douze "meneurs" sont licenciés sur le champ, suivis bientôt de deux cents salariés. Seul le syndicalisme CFTC, fortement inféodé à l'entreprise par Ettore, subsiste. Plus inquiétant : le PPF de Doriot prend pied dans l'usine et le chef fasciste est invité au Teil en février 1938 (7).

5. Cf. D. Picheral, "L'élection cantonale d'octobre 2007 dans le canton de Viviers", *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* n°86, février 2006.

6. Biographies de J. Garnier et A. Soubeyran par R. Pierre dans le DBMOF (Maitron), CD-rom Ed. de l'Atelier, 1997.

7. Les grèves chez Lafarge à l'époque du Front populaire ont fait l'objet de multiples publications : "Gilbert Serret, Chaux et ciments de Lafarge, monographie sociale", *L'Emancipation*, février 1938 - *Les grèves de 1936 et 1938 chez Pavin de Lafarge*, monographie de Gilbert Serret présentée par Michel Appourchaux, *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* n°63, août 1999 - R. Pierre, *La Drôme et l'Ardèche entre deux guerres 1920-1939*, Valence, Ed. Notre Temps, 1973 - Roger Pierre, René Montéréal, Alain Hullot, *Autour de 36, Cruas, Le Teil dans les luttes*, Ed. CAC Cruas, 1986 et récemment : *Front populaire et grèves de 1936*, Actes du colloque de Cruas, Institut d'Histoire CGT de l'Ardèche, Privas, 2007.

Après la défaite de juin 1940, Lafarge replie son siège social et administratif en zone non occupée, à Viviers, en Ardèche, à proximité immédiate de l'usine-mère. Acquis au pétainisme, les patrons de Lafarge entrent dans la voie de la collaboration économique. Le ciment est un produit stratégique et les forces d'occupation allemandes en deviennent de gros consommateurs. En juin 1941, le conseil d'administration déclare : *“Après les jours tragiques de 1940 qui virent la France terrassée et vaincue (...), la vie continue et notre devoir à tous est de travailler (...). Si nous savons nous grouper autour de notre chef (le maréchal Pétain) et nous consacrer à notre tâche, l'avenir nous appartient”* (8).

Lorsque les forces allemandes occupent la zone sud, Jean de Waubert et son équipe regagnent le siège parisien, au 38 rue de Tokio (9). La construction du mur de l'Atlantique représente de grosses commandes. Mais l'évolution de la situation après le débarquement allié en Afrique du Nord (8 novembre 1942), et surtout après Stalingrad (février 1943), commande la prudence à la direction générale. L'intérêt du groupe n'est-il pas de se ménager des relations dans les différents camps ?

A cette date, les usines de la filiale anglaise sont placées sous séquestre par les autorités britanniques, celles situées en Afrique du Nord tombent sous la tutelle alliée, les usines françaises pour leur part sont confiées aux bons soins de leurs directions locales. Il s'agit de continuer à faire des affaires quitte à adopter des stratégies diversifiées. Tandis que Jean Fargier et Pierre Richaud, à la direction de l'unité

de Couronne, près d'Angoulême, généralisent la fraude sur la production destinée aux Allemands en complicité avec le syndicat CGT clandestin, la situation se présente d'une manière très différente en Ardèche (10).

“Le conseil d'administration de Lafarge semble avoir essentiellement cherché le profit en fournissant les contingents imposés par les autorités allemandes”, note en 1946 le préfet de l'Ardèche en commentant l'évolution de la production de ciment dans le département durant les années de guerre.

Au Teil, la direction locale souscrit aux Comités sociaux de Vichy et le paternalisme de Lafarge se déploie de plus belle avec la pénurie de nourriture. En 1941, extension des jardins ouvriers, distribution du lait de la ferme de l'entreprise - hors rationnement - aux enfants des écoles ; en 1942, installation d'un moulinet dans le Rhône afin de permettre aux ouvriers de pêcher du poisson (11). Cependant, à partir de 1942, le rendement horaire des ouvriers cimentiers diminue, résultat des bas-salaires et des privations imposées à ces travailleurs de force (12).

La propagande pro-allemande du PPF ne fait pas défaut dans l'entreprise ardéchoise. Le commissaire de police du Teil signale au préfet de l'Ardèche, en mai 1943, une réunion de recrutement de la LVF où *“une dizaine de travailleurs nord-africains”* de Lafarge, *“volontaires”*, viennent souscrire un engagement pour partir sur le front de l'Est (13). La presse communiste locale, dans les mois qui suivent la Libération, dénonce les agissements du parti doriotiste (14).



Vue aérienne de l'usine Lafarge en 1945

8. Rapporté dans R. de Rochebrune, J.-C. Hazera, *Les patrons sous l'occupation*, Ed. Odile Jacob, 1995.

9. Tokio : orthographe de l'époque.

10. R. de Rochebrune, J.-C. Hazera, *Les patrons sous l'occupation*, Ed. Odile Jacob, 1995.

11. Voir les notices de J.-L. Issartel à ce sujet dans *La Résistance en Ardèche*, CD-rom AERI, 2004 (coord. R. Galataud).

12. A.D.A. 72 W 615.

13. A.D.A. 72 W 108.

14. A.D.A., Collection *La voix du peuple de l'Ardèche ; La voix de l'Ardèche* (1944-1947).

**LE SEQUESTRE ET
LA "GESTION
PATRIOTIQUE"
DE LAFARGE**
(septembre 1944 - avril 1947)

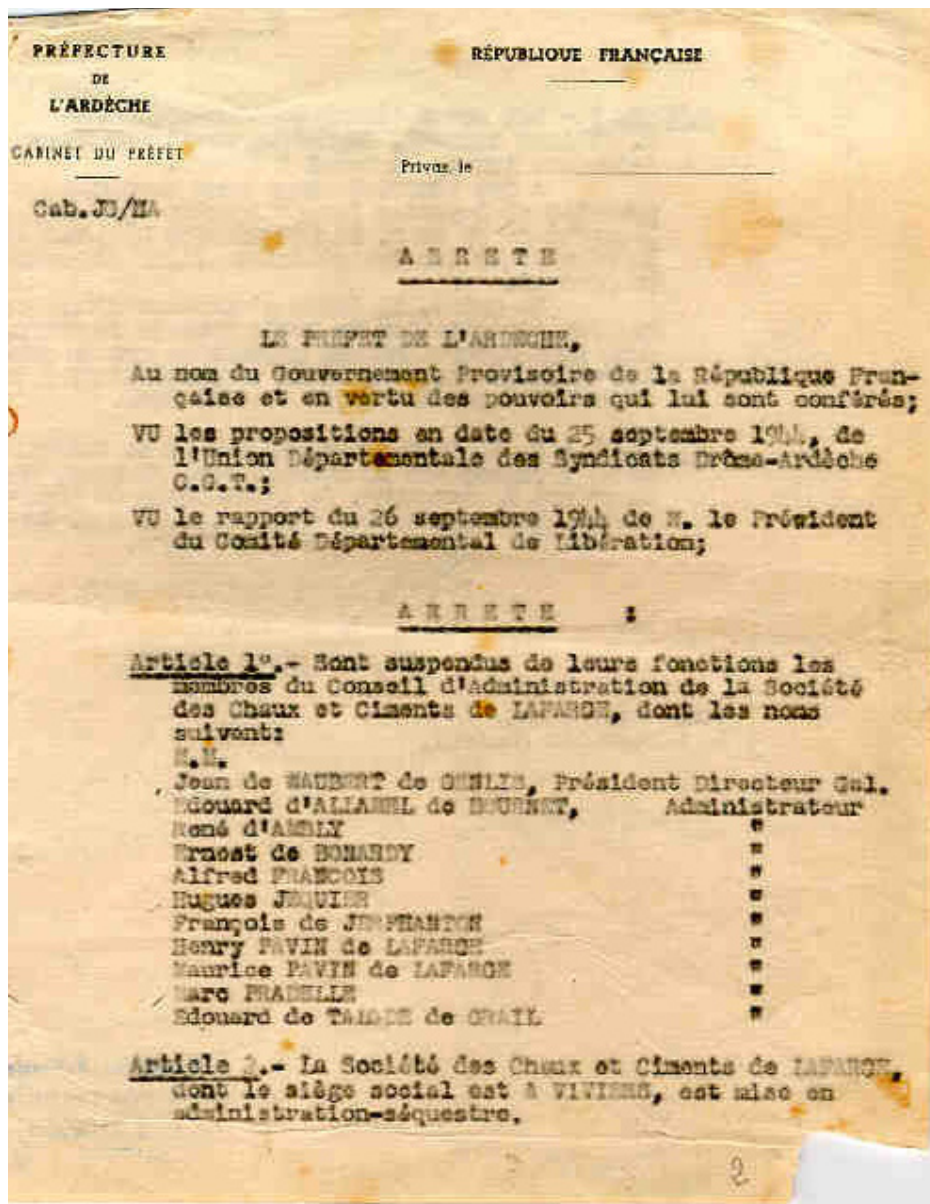
Au début du mois de septembre 1944, les résistants ardéchois demandent donc très vite des comptes à Lafarge. Le programme du CNR que les responsables départementaux ont le désir de voir appliquer indique la voie à suivre : il faut relancer l'économie du département, poursuivre l'effort de guerre, épurer et rendre la justice, restituer à la nation ses richesses.

Une enquête est diligentée immédiatement par la commission économique du Front national de libération, proche d'un PCF en pleine ascension. Les autres courants de la Résistance ardéchoise (les MUR) rejoignent cette ligne : en 1945, FN et MUR convergent en Ardèche dans une organisation unitaire, le FURF qui soutient le séquestre. L'inspection du Travail, toujours en place dans l'administration provisoire du département, se joint à la démarche (15).

L'homme-clé de la situation est Raphaël Evaldre. Cet ingénieur des mines, ancien administrateur d'une société belge, a refusé la collaboration avec les Allemands. Réfugié en Ardèche, il a rejoint les rangs de la Résistance (où il est connu sous le pseudonyme d'Antoine). Membre du comité directeur du FN, il ne fait pas mystère de son appartenance à la direction fédérale du PCF et de ses relations privilégiées avec la CGT (16).

Dans la première quinzaine de septembre 1944, Evaldre, accompagné de l'inspecteur du Travail, se rend auprès de la direction de l'usine du Teil. L'entrevue avec Camille Ettore est longue et orageuse. Le directeur local de Lafarge n'entend pas avoir à rendre des comptes.

Le 19 septembre, accompagné de Gaston Chizat (17) qui représente l'UI CGT Drôme-Ardèche, Evaldre propose à l'assemblée des travailleurs de l'entreprise la mise sous séquestre de l'usine du Teil. Dans la résolution adoptée à l'unanimité, les personnels font "*le serment solennel de rester unis pour faire de l'usine une entreprise modèle où le travail sera à l'honneur, où chacun étant payé selon*



Premier arrêté et premières dispositions du préfet Pissère concernant

ses mérites, travaillera au maximum de ses moyens". Le directeur de l'usine, Ettore, et son adjoint, Benoit, sont mis à pied et chassés de l'entreprise (18).

Le CDL de l'Ardèche présidé par le militant socialiste (SFIO) Jean Beaussier relaie l'initiative du séquestre. Le 27 septembre 1944, le préfet Robert Pissère qui vient de succéder à "Loyola", le "chargé d'affaires préfectoral" de la Libération (Jacques Méaudre de Sugny), intervient, suspend par arrêté les onze principaux actionnaires de la société Lafarge et place sous séquestre leurs entreprises. Raphaël Evaldre, sur proposition de la CGT, est officiellement désigné comme administrateur-séquestre. Le 6 octobre, Yves Farge, commissaire de la République à Lyon, confirme par un nouvel arrêté l'ensemble de ces mesures (19).

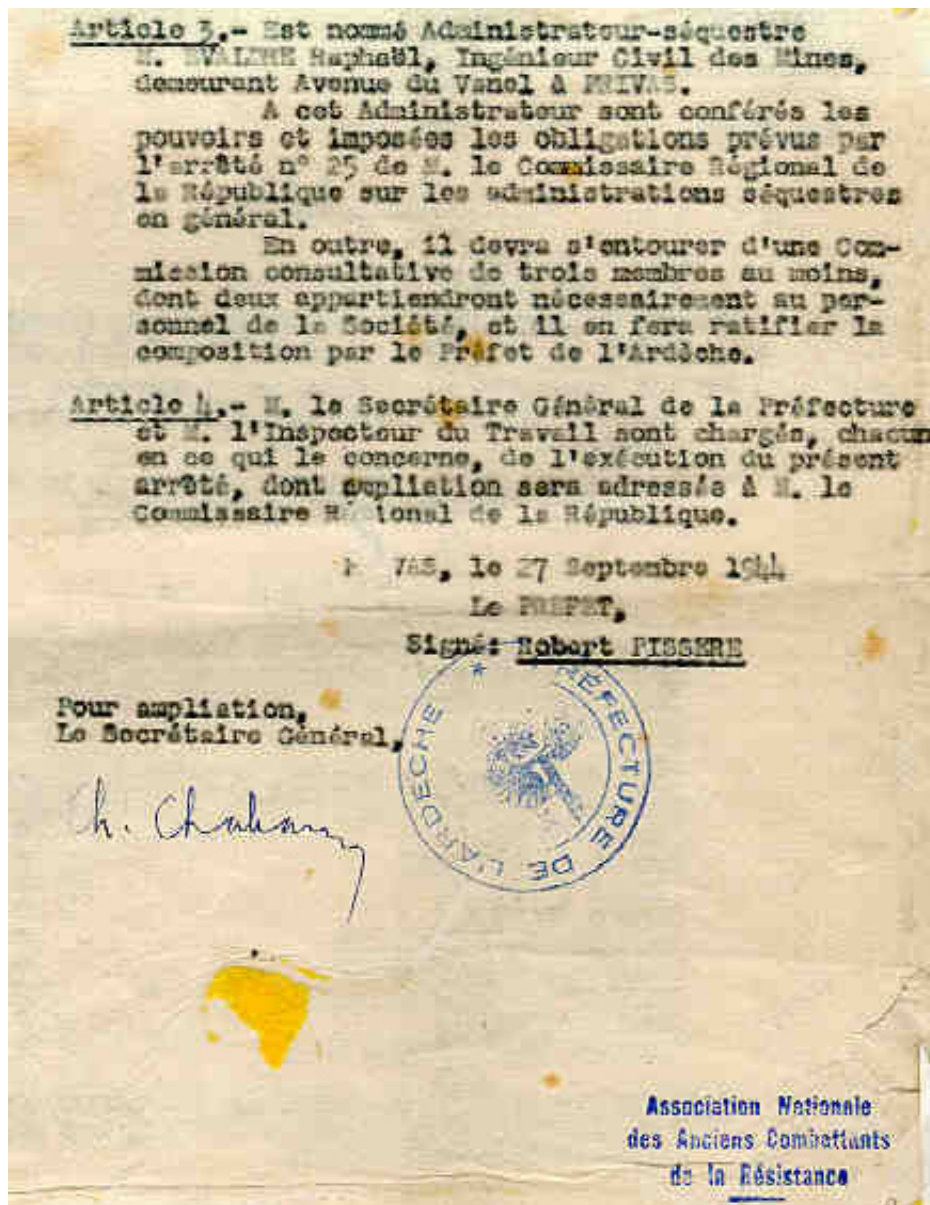
15. Notices de P. Bonnaud dans *La Résistance en Ardèche*, CD-rom AERI, 2004 (coord. R. Galataud) ; voir aussi P. Bonnaud, "Collaboration économique, Résistance, programme du CNR, le cas Lafarge en Ardèche", *Cahier d'Histoire sociale* 69 (IHS CGT Rhône-Alpes) septembre 2004.

16. Biographie de R. Evaldre (P. Bonnaud) dans le DBMOMS (Nouveau Maitron), Ed. de l'Atelier, 2008. Le parcours de R. Evaldre est également évoqué dans P. Bonnaud, "Le Teil et la part des militants", *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* n°86, février 2006.

17. Notes biographiques sur Gaston Chizat dans le *Maitron des gaziers-électriciens* (Michel Dreyfus), Ed. de l'Atelier.

18. A.D.A. 70 J 20.

19. *Ibidem*.



le séquestre de l'entreprise Lafarge

Pendant trente mois (septembre 1944 - avril 1947), Raphaël Evaldre assume la direction du séquestre. S'appuyant sur le syndicat CGT reconstitué autour de son secrétaire Marc Sauret (20), et sur plusieurs commissions élues par les salariés (commission consultative, commission de contrôle, commission des effectifs...), il agit sur plusieurs fronts.

L'organisation paternaliste et quasiment seigneuriale de l'entreprise du Teil est transformée radicalement : l'école confessionnelle intégrée est supprimée, remplacée par une école publique. Cantine, groupements d'achats échappent à la direction. Une colonie de vacances, une maison de jeunes sont créées. Leur gestion, ainsi que celle de l'ensemble des œuvres sociales, est confiée aux commissions de salariés.

Evaldre établit avec les organisations syndicales une convention collective qui modernise le système des salai-

res : ils sont revalorisés de 20%. Des indemnités (de chauffage, de logement) et une prime de rendement y sont adjointes et remplacent le vieux système clientéliste de distribution d'avantages en nature (21).

La bataille pour la production est impulsée. Le capital matériel de l'usine du Teil s'était fortement dégradé durant la guerre. Mais, dès octobre 1944, le site industriel ardéchois est remis en route. Dans une lettre adressée à Yves Farge, Raphaël Evaldre évoque cette situation :

“Malgré le Comité de répartition des produits industriels qui voudrait que nous ne livrions que sur présentation de bons matières dont aucun ne semble être en circulation, nous avons renoué les relations avec les grands barrages de Corrèze. Une navette de quatre wagons est rétablie. Cette navette est convoyée. Aucun wagon ne doit rentrer à vide et la rame ramène des denrées alimentaires pour les agglomérations du Teil et de Viviers. Nous livrons aux charbonnages, aux Ponts et chaussées, à toutes les communes sinistrées qui s'adressent à nous” (22).

La production mensuelle de ciment atteint 5 à 6 000 tonnes. En 1945, elle double et la production annuelle dépasse celle de 1938. Les effectifs de l'usine passent de 453 ouvriers en 1944 à 680 en 1947.

Le 15 septembre 1945, pour le premier anniversaire de la “gestion patriotique” de l'usine du Teil, une manifestation marquante et symbolique est organisée au sein même de l'entreprise. Louis Saillant, président du CNR, Julien Racamond, secrétaire confédéral de la CGT, Lucien Labrousse, secrétaire de la fédération du bâtiment, Yves Farge, commissaire de la République, le préfet Robert Pissère sont présents parmi les salariés. 84 000 tonnes de roches sont abattues par une mise à feu spectaculaire dans la carrière. Les participants sont conviés à un banquet et Raphaël Evaldre ouvre la série des allocutions, faisant *“le bilan de cette première année de gestion”* (...) montrant *“l'effort constructif des ouvriers”* (23).

L'IMPOSSIBLE NATIONALISATION ?

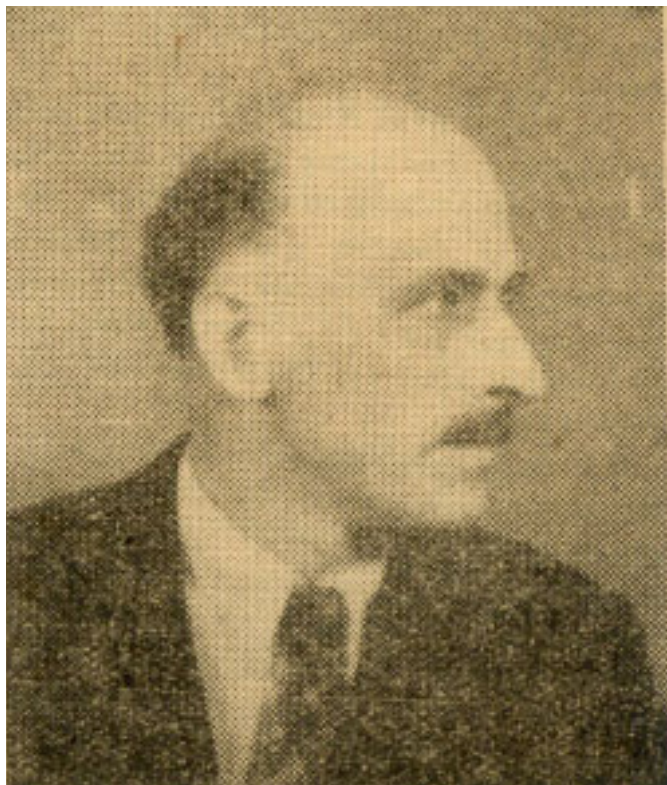
Des dix usines métropolitaines de la société Lafarge, l'usine du Teil est parmi les trois sites en état de fonctionner, l'une des plus productives. Elle est la seule à se

20. Renseignements de Mme et M. Valentini, Le Teil.

21. A.D.A. 70 J 20.

22. *Ibidem*.

23. Cf. l'article d'Albert Crouzet à la “Une” de *La voix du peuple de l'Ardèche* du 22 septembre 1945.



Raphaël Evaldre, l'ingénieur-séquestre de Lafarge

retrouver sous séquestre à l'automne 1944. La direction générale se fait alors discrète et, depuis Paris, tente de rassembler son patrimoine. La situation de ses usines en Afrique du Nord, placées dans le camp allié, lui sert d'atout et la "contrainte" allemande dans la France occupée d'excuse (24).

Le séquestre de l'entreprise du Teil est comme une épine plantée dans le pied des actionnaires de Lafarge. Cette usine est la plus symbolique du groupe. Elle est une pièce à charge dans le dossier de la nationalisation selon les critères du programme du CNR. L'administrateur-séquestre, Raphaël Evaldre a parfaitement saisi les enjeux. La nationalisation devrait concerner l'ensemble de la société. La mise en régie séparée de l'usine du Teil serait une solution peu rationnelle (25).

Dès le mois d'octobre 1944, Evaldre s'efforce d'étendre le séquestre à l'ensemble du groupe. Dans ce but, il multiplie les démarches, se rend au siège parisien puis au ministère de la Production industrielle dirigé alors par le socialiste Robert Lacoste. Ses initiatives demeurent sans effet. En novembre, il obtient un ordre de mission de Raymond Aubrac, commissaire de la République à Marseille, qui lui permet d'effectuer une tournée auprès des trois usines Lafarge du sud de la France (Fos, Valdonne, Contes). Il rencontre les directions locales, les responsables syndicaux, les salariés, sans réussir à faire évoluer la situation (26).

Le 21 octobre 1944, Raphaël Evaldre adresse au procureur de la République, à Privas, un dossier sur la collusion des principaux actionnaires avec les autorités allemandes. Le 5 novembre, il en communique les pièces à Yves Farge. Le 27 novembre 1944, le tribunal de Privas, saisi de l'affaire, rend un jugement : les biens particuliers des onze principaux actionnaires de Lafarge sont placés sous séquestre (27).

A partir de 1945, les pressions à l'encontre du séquestre se multiplient. Le 16 mai 1945, l'ancien directeur de l'usine du Teil, Camille Etorre, écrit au général De Gaulle, président du gouvernement provisoire et demande avec

insistance : "... Faites, mon Général, lever ces séquestres iniques et paralysants". Le 15 juin 1946, lors de son assemblée générale, le syndicat des artisans du bâtiment de la région de Tournon vote à l'unanimité un ordre du jour qui réclame "l'ouverture d'une enquête sur les faits qui se passent aux usines Lafarge..." car "les artisans touchent des attributions dérisoires" (28).

Les manœuvres les plus importantes proviennent du siège administratif de Lafarge à Paris. Au terme de trois jugements et d'une requête du tribunal de la Seine, le président du tribunal civil de Privas prononce, le 24 septembre 1945, la main-levée du séquestre sur les biens personnels des actionnaires (29).

Les démarches du siège deviennent ensuite prudentes et feutrées. Du 21 novembre 1945 au 16 décembre 1946, le communiste Marcel Paul, ministre de la Production industrielle, apporte son soutien au séquestre. Avec le retour de Robert Lacoste au ministère à la fin de l'année 1946, la contre-offensive patronale reprend. Dans une lettre parvenue à la préfecture, le 27 janvier 1947, le ministre prévient le préfet de l'Ardèche "d'un recours en Conseil d'Etat de la part de la société Lafarge" et du défaut "d'arguments juridiques susceptibles d'être invoqués" en faveur du séquestre. Le ministre s'inquiète toutefois des remous sociaux susceptibles d'éclater dans l'entreprise.

Le préfet de l'Ardèche lui répond ainsi : "... Il est très probable que les 680 ouvriers travaillant pour cette firme se mettront en grève (...). Il faut donc s'attendre à des incidents certains si la levée du séquestre a lieu ; et les difficultés qui en résulteront seront d'autant plus difficiles à régler que la levée du séquestre ramènera à la tête des usines, et l'ancien personnel de direction (...) et les anciens membres du conseil d'administration qui représentent, aux yeux des ouvriers, une époque qu'ils estiment révolue" (30).

Le 28 mars 1947, l'arrêt du Conseil d'Etat est rendu : les mesures administratives prises en septembre 1944 sont toutes annulées, le séquestre levé. Les salariés de Lafarge éprouvent alors un désarroi certain et des dissensions éclatent. Des affiches anonymes couvrent les murs de l'usine, accusant les militants du syndicat de pousser les ouvriers à la grève, à la misère. La CGT s'efforce de relancer la combativité ouvrière. Lors de sa première visite à l'entreprise, le 4 avril, le représentant de la direction centrale est accueilli au son de la corne et par un débrayage de trois quarts d'heure, suivi d'un rassemblement devant le siège du comité d'entreprise (31).

Les protestations des élus du PCF (municipalité du Teil, conseiller général de Viviers) s'élèvent immédiatement, mais ce relais politique ne s'élargit pas. Le député communiste de l'Ardèche, Roger Roucaute, dépose en vain une proposition de loi projetant la nationalisation de Lafarge (32).

24. Se reporter aux réflexions d'A. Lacroix-Riz, *Industriels et banquiers sous l'occupation*, Ed. Armand Colin, 1999, concernant la collaboration économique du grand patronat.

25. A.D.A. 70 J 20.

26. *Ibidem*.

27. *Ibidem*.

28. *Ibidem*.

29. *Ibidem*.

30. A.D.A. 72 W 615.

31. A.D.A., Collection *La voix du peuple de l'Ardèche ; La voix de l'Ardèche* (1944-1947).

32. *Ibidem*. Voir aussi les souvenirs d'Henri Chaze, *Un communiste ardéchois dans le siècle*, Ed. Les Allobroges, 1994 et ceux de Roger Roucaute, *Luttes et espoir d'un cévenol*, Ed. Lacour, 1988.

Sigles utilisés dans l'article

CDL : Comité départemental de Libération, présidé en Ardèche par l'instituteur Jean Beaussier, originaire d'Aubenas, militant socialiste.

CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens, fondée en 1919.

CNR : Conseil national de la Résistance, fondé en 1943 par Jean Moulin, délégué du général De Gaulle, et souvent présenté comme le parlement de la Résistance française.

FN : Front National de Libération de la France, créé en mai 1941 par le PCF clandestin.

FURF : Front uni de la Renaissance française, créé en mai 1945 en Ardèche, résultat de la fusion du FN et des MUR.

LVF : Légion des volontaires français contre le bolchevisme, créée dès 1941 en zone nord puis relancée pour toute la France par le gouvernement Laval en janvier 1943. Ces volontaires très particuliers partent se battre sous l'uniforme allemand sur le front de l'Est. Une officine de recrutement fonctionne au Teil.

MUR : les Mouvements unis de Résistance regroupent les différentes organisations de la Résistance intérieure dite "gaulliste" à partir de 1943.

PCF : Parti communiste français.

PPF : Parti populaire français. Créé en 1936 par Jacques Doriot, exclu deux ans auparavant du PCF. Antisémitisme, anticommuniste, antirépublicain, le PPF se réclame ouvertement du fascisme mussolinien puis nazi. Son chef périt en Allemagne en 1945, sous l'uniforme allemand.

SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière (Deuxième Internationale). Le Parti socialiste conserve ce sigle jusqu'en 1972.

UL CGT : Union locale de la Confédération générale du travail.

UI CGT : Union interdépartementale de la CGT (pour la Drôme et l'Ardèche). Une Union départementale est créée en Ardèche en 1945.

USINES	STOCKS			Situation actuelle de l'Usine	Possibilités actuelles de fabrication mensuelle
	Charbon p/ four	Clinker	Ct. Artific		
CONTES	500 T.	6.000 T.	2.000 T.	Arrêt complet	
POS	600 T.	2.500	2.300	Arrêt complet	
FRANCY	1.000	-	1.800	Arrêt complet	
LA COURONNE	100	2.000	4.800	Arrêt complet	
LAFARGE	3.000	200	4.800	1 four rotatif 20 fours droits	5.000 à 6.000 T.
NICOLS	1.000	1.500	1.200	1 four en marche	1.800/ T.
LIMAY	4	1.500		arrêt complet	
SETE	500	-	-	-	-
VALDONNE	3.000	1.500	2.800	2 fours en marche	6.000 T.

Production mensuelle des usines Lafarge à la Libération

En ce début de printemps 1947, avec des tensions sociales plus marquées, le climat annonciateur de la Guerre froide s'installe. Le temps de la participation gouvernementale des communistes arrive à son terme. La direction de Lafarge observe alors une démarche prudente. Elle envoie plusieurs émissaires en Ardèche. Le préfet de l'Ardèche s'entretient. Raphaël Evaldre négocie un compromis. La décision du Conseil d'Etat sera appliquée, mais la direction doit reconnaître les conquêtes sociales de l'entreprise. Le 8 avril, l'accord négocié officieusement est entériné par les secrétaires du comité d'entreprise, du syndicat CGT, de la commission de contrôle, et le nouveau directeur, en présence d'un représentant du préfet.

Le 18 avril, le syndicat organise une assemblée générale des personnels et une résolution de protestation est votée. Elle renouvelle la "confiance (des salariés) à leur camarade Evaldre, administrateur séquestre dont la compétence et l'allant ont permis de surmonter bien des difficultés et donner un essor à l'usine". Raphaël Evaldre fait alors ses adieux.

"Je mentirais si je vous disais qu'en venant vous parler aujourd'hui, je n'ai pas le cœur affreusement serré... En 1944, nous avons tourné la page de votre histoire, elle n'est pas effacée, car le jour prochain où s'établira une véritable République démocratique et sociale, il n'y aura plus de place dans cette République pour les saboteurs de l'unité ouvrière... Nous avons aussi prouvé que la gestion d'une entreprise par les salariés eux-mêmes était la meilleure forme de gestion... et cela en accordant aux travailleurs des avantages substantiels... Ces avantages, on nous a fait la promesse de vous les laisser. Ils ne vous

resteront que dans la mesure où vous saurez les défendre et vous ne vous défendrez bien que si vous restez unis, unis dans votre syndicat, unis dans votre fédération de 700 000 membres, dans notre CGT qui compte 6 millions d'adhérents" (33).

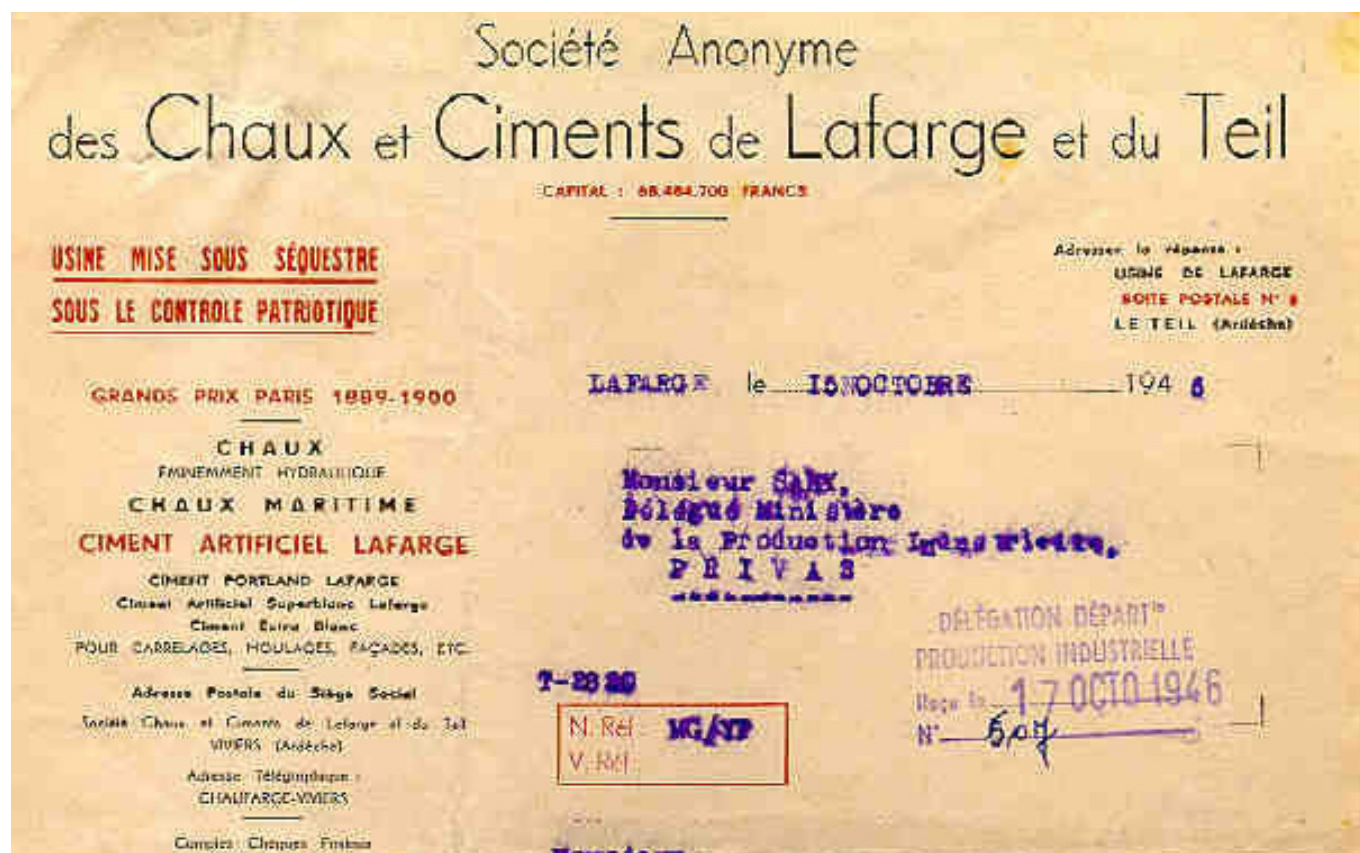
La destinée industrielle des cimenteries Lafarge échappe à la nationalisation.

SOIXANTE-QUATRE ANNEES PLUS TARD...

Lafarge est devenu aujourd'hui le premier groupe cimentier de la planète, toujours présent dans son berceau géographique ardéchois (34). Au sein de la multinationale, une base capitaliste élargie et renouvelée s'est substituée au capitalisme familial des Lafarge. La force de travail des salariés de l'entreprise sur son site ardéchois a subi d'importantes mutations : moins nombreuse, moins physique, plus technique et plus savante. L'épisode du séquestre semble lointain. Il a pourtant laissé un héritage - mal reconnu - annonciateur de temps nouveaux.

Il doit d'abord être mis en liaison avec l'esprit de la Résistance, le programme du CNR, les conquêtes sociales de la Libération. L'existence d'un comité d'entreprise, d'un pouvoir d'intervention syndical, lui sont largement redevables. Sans faire disparaître les conflits de travail, les rapports de classe traditionnels de la vieille société Lafarge se sont radicalement transformés.

Mais l'expérience du séquestre a une portée plus générale : dans un pays ruiné par la guerre, cette forme d'autogestion ouvrière a fait la preuve de son efficacité. L'utopie s'est inscrite dans la réalité. C'est une leçon de l'histoire pour le présent.



En-tête d'un courrier de l'entreprise du Teil à l'époque du séquestre

33. A.D.A. 70 J 20.

34. Se reporter à l'ouvrage de J-M. Gardès et Annie Sorel, *Le génie de l'Ardèche*, Ed. FOL de l'Ardèche, 2007.